

DEPARTEMENT DU NORD

ARRONDISSEMENT  
de Lille**Objet :**Référence :  
2024 / 3 / 4SUBVENTION A  
l'ASSOCIATION  
« KARATE CLUB  
CHERENG »-  
ANNEE 2024DATE DE CONVOCATION  
10 MAI 2024DATE D'AFFICHAGE  
10 MAI 2024EFFECTIF LEGAL DU CONSEIL  
MUNICIPAL : 23NOMBRE  
DE CONSEILLERS

EN EXERCICE : 23

PRESENTS : 20

VOTANTS : 23

**EXTRAIT DU  
DELIBERATIONS****du Conseil Municipal de la Commune de CHERENG**

L'an deux mil Vingt Quatre, le Vingt Sept Mai à 18 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de la Commune de CHERENG s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Pascal ZOUTE, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été faite trois jours à l'avance, laquelle convocation a été affichée à la porte de la Mairie, conformément à la loi.

**Présent(e)s :** MM. ZOUTE Pascal, BARBE Eric, BUISSE Jean-Louis, BULTEY Dominique, DECALONNE Jean-Louis, DELBROUCQ Damien, DEMOYER Pascaline, DESROUSSEaux Patricia, DUBOIS Laurent, DYRDA Aurélie, GHESQUIERE Didier, HERBAUT Pierrette, MELI Odette, RECLOUX Hélène, REVEILLON Eric, SCELLIER Fabienne, SCHIRMER Lucie, WAQUET Johanne, WATTEAU Bernard, WAUCQUIER Isabelle

**Absent(e)s excusé(e)s :**

M. GHESTEM Charles-Edouard donne pouvoir de vote à M. REVEILLON Eric  
M. LLANES David donne pouvoir de vote à Mme RECLOUX Hélène  
Mme LOUNICI Bérengère donne pouvoir de vote à M. DUBOIS Laurent

**Absent :**

**A été nommée secrétaire :** Mme DESROUSSEaux Patricia

La commission Finances propose de fixer comme suit le montant de la subvention à accorder à l'association « Karaté Club Chérens » en 2024.

Subvention association 2024		
65748	KARATE CLUB CHERENG	200,00 €

Après en avoir délibéré, la proposition est adoptée à l'unanimité.

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Le Maire,  
Pascal ZOUTE